

# RENETA - rencontres nationales

Réseau National des Espaces-Test Agricoles

## La contribution des espaces-test agricoles au renouvellement de l'agriculture



## Actes

18, 19 et 20 juin 2014, Nantes



Date : octobre 2014

Rédaction-compilation : Jean-Baptiste Cavalier, animateur coordinateur national du RENETA

Crédits photographiques : CIAP (couverture, haut de la page 2, pages 17 et 23) ; Jean-Baptiste Cavalier (couverture, bas de la page 2, pages 4, 5, 7, 8, 9, 10, 12, 15, 19, 26, 27, 30, 34, et 38)



Au fil des ans, nos rencontres nationales se déroulent dans différentes régions. Cette année les Pays de la Loire, et Nantes plus précisément, avaient mis un point d'honneur à nous accueillir toujours plus nombreux, certains venant au-delà des frontières françaises et ce malgré la grève des transports ferroviaires. Un bel exemple de réussite collégiale, grâce à une chef d'équipe dévouée qui a fait ressortir les principales caractéristiques locales, notamment politiques avec les actions de restitution de terres agricoles en friche aux abords de l'agglomération nantaise. Je saluerai aussi l'implication des professionnels dans l'accompagnement des futurs candidats au pré-

test, puis au test et enfin dans leur projet d'installation sur des structures de taille raisonnable. Comme point fort, je mettrai aussi en exergue le souci de rapprochement avec les consommateurs par la vente directe ou les circuits courts, en prônant la qualité et la traçabilité des différentes productions, pour, en quelque sorte, faire rêver le consommateur dans son acte d'achat.

Comme les années précédentes, que l'on soit en réflexion sur le montage d'un espaces-test ou que l'on accueille des porteurs de projet, chacun trouve dans les ateliers ou dans les présentations en plénière des éléments faisant avancer son propre projet. Aujourd'hui, il nous faut sans cesse remettre l'ouvrage sur le métier pour accroître les moyens de notre ambition collective. Rendez-vous dans le Nord-Pas-de-Calais pour les rencontres 2015 !

**Pierre Dufour, éleveur en Bourgogne, coprésident de RENETA**

Le renouvellement des générations en agriculture est une question centrale de nos territoires. Au-delà du maintien du nombre de structures qui peuvent simplement devenir de plus en plus grandes et capitalisées, il s'agit bien de maintenir des réseaux d'hommes et de femmes engagé-e-s et vivant-e-s sur leur territoire. La coopération et le corporatisme, dans le sens positif du terme, ont soutenu l'agriculture dans son développement et dans sa force. Comment faire en sorte que ces solidarités ne se cristallisent pas dans un entre soi néfaste mais qu'elles soient bien une porte ouverte pour construire l'avenir et assurer le renouvellement de la population agricole.



Aujourd'hui, la plupart des paysans ne connaissent pas encore leur repreneur ; et pour cause, il ne se trouve pas dans leur filiation. Alors contrairement aux réflexes conditionnés par l'habitude, les paysans se trouvent devant un enjeu de taille : l'accueil de population extérieure au milieu - avec toutes les inconnues (culturelles, économiques...) que cela comporte, mais aussi toutes les possibilités d'inventer de nouvelles formes à la croisée des besoins.

De par notre activité aux côtés de ceux-là mêmes qui arrivent sur les territoires et dans l'agriculture, avec notre focus de les accompagner à recréer autour d'eux les solidarités nécessaires à la pérennité de leurs installations, nous sommes témoins de cette rencontre et voulions faire état de la créativité dont elle peut être porteuse.

L'histoire du milieu paysan de Loire Atlantique est faite de ces solidarités et de cette force du réseau, elle se déploie aujourd'hui pour accueillir les Paysans créatifs que nous accompagnons, leur ouvrir la porte, leur transmettre les codes mais aussi prendre le risque de changer de point de vue pour y croire à plusieurs et changer les structures quand c'est nécessaire. Tous les freins rencontrés, que ce soit l'accès au foncier, aux financements, aux réseaux de solidarité, le défi de la construction des circuits de commercialisation, la sécurisation des multi-compétences nécessaires à une installation solide, sont prétexte à cette invention collective. Au-delà du cas par cas, ces journées étaient l'occasion de faire état de la contribution des espaces-test avec leurs partenaires, les porteurs de projet et les paysans engagés, au renouvellement de l'agriculture et des dynamiques territoriales rurales et périurbaines.

**Claire Lavour, cogérante de la CIAP 44**

# Sommaire

RENETA, le réseau national des espaces-test agricoles.....	4
CIAP 44, coopérative d'installation en agriculture paysanne.....	5
Table ronde – La contribution des espaces-test agricoles au renouvellement de l'agriculture : l'innovation sociale est paysanne .....	7
Atelier 1. Lever les freins à l'accès au foncier .....	12
Atelier 2. Financement des installations .....	15
Atelier 3. Mobilisation des territoires et conduite de projets entrepreneuriaux.....	17
Atelier 4. Apprentissage du travail en collectif et développement de la coopération .....	19
Atelier 5. Sécurisation des parcours et acquisition de compétences .....	23
Conclusions de la journée.....	26
Annexe 1. Charte du Réseau National des Espaces-Test Agricoles .....	26
Annexe 2. Programme des Rencontres Nationales.....	29
Annexe 3. Liste des participants.....	31

# RENETA, le réseau national des espaces-test agricoles

Créé en mars 2012, le Réseau National des Espaces-Test Agricoles (RENETA) a pour objet **la promotion du test d'activité en agriculture**.

Le test d'activité agricole facilite l'installation progressive de nouveaux agriculteurs, qui participent au renouvellement d'une profession qui a perdu 200 000 actifs entre 2000 et 2010. C'est une réponse aux enjeux assignés à l'agriculture et aux territoires d'aujourd'hui : produire une alimentation de qualité dans un environnement préservé, créer de l'emploi.



Le test d'activité consiste à développer une activité agricole de manière responsable et autonome en grandeur réelle, sur une durée limitée et dans un cadre qui limite la prise de risque, afin d'évaluer le projet et soi-même, dans le but de décider de la poursuite, de l'ajustement ou de l'abandon du projet.

Les membres de RENETA se reconnaissent dans les valeurs de l'économie sociale et solidaire et de l'éducation populaire. Ils s'engagent dans une démarche de réciprocité, de coopération et de mutualisation, autour d'une Charte (cf. *Annexe 1*) et de valeurs communes, pour accompagner la mise en œuvre de projets agricoles durables qui :

- respectent l'Homme et son environnement, et sont ancrés dans leur territoire ;
- permettent l'installation progressive en agriculture ;
- participent au renforcement de la coopération entre les projets agricoles ;
- ont le souci de l'animation des dynamiques territoriales.

Pour cela, le réseau structure son action autour de 3 thèmes principaux :

- **l'échange de pratiques et le renforcement de compétences** (organisation de rencontres et de séminaires, élaboration d'outils collaboratifs, actions de formation, publications...);
- **le compagnonnage et l'expertise** (mise en œuvre d'un parcours d'accompagnement destiné aux projets de création d'espaces-test agricoles afin de mettre la richesse du réseau au service de ces nouveaux projets) ;
- **la recherche et l'innovation sociale** (élaboration de propositions d'évolution des cadres juridiques pour l'entrée dans la profession agricole et pour la création d'activité sur les territoires dans le cadre de l'économie sociale et solidaire).

RENETA regroupe aujourd'hui 57 membres, parmi lesquels 23 espaces-test en fonctionnement, 27 espaces-test en projet et 6 membres associés (réseaux nationaux). Ces espaces-test sont des dispositifs multi-partenariaux impliquant des acteurs de nature très variée : associations de développement agricole et rural, associations d'éducation populaire, couveuses d'activité, coopératives d'activités, chambres d'agriculture, collectivités territoriales, parcs naturels régionaux, établissements d'enseignement agricole, etc.

# CIAP 44, coopérative d'installation en agriculture paysanne

## Historique

En Loire Atlantique, l'installation agricole connaît une contraction de 30 %. Dès 2009, les paysans et les partenaires qui animent CAP 44 (Construire une Agriculture Paysanne performante et plurielle) souhaitent créer un outil favorisant l'installation.

L'objectif : une agriculture réalisée par des hommes et des femmes qui participent quotidiennement au développement du pays, des territoires ruraux et périurbains, qui respectent leur environnement et proposent des produits de qualité.

En 2010 une pré-étude financée par le Conseil Régional des Pays de la Loire marque le démarrage du projet. Un groupe de travail réunit une grande diversité de partenaires : des techniciens de Nantes Métropole, des acteurs de la création d'entreprises comme l'Ouvre-Boites 44 (Coopérative d'activité et d'emploi), un réseau de l'économie sociale et solidaire (les Ecosolies), l'URSCOP de l'Ouest (Union Régionale des Sociétés coopératives de production), des enseignants chercheurs de l'Université de Nantes, des membres de l'AFOCG Atlantique, de CAP 44, du GAB 44, de la FDCIVAM, de Terroirs 44...

Le 1er février 2012, la « Coopérative d'Installation en Agriculture Paysanne » est créée, sous la forme provisoire d'une association avant sa transformation en SCIC (Société Coopérative d'Intérêt Collectif).

Les collectivités soutiennent l'initiative : Conseil Régional Pays de la Loire, Conseil Général 44, Nantes Métropole.

Le 14 mars 2013, l'association (loi 1901) se transforme en SCIC (Société Coopérative d'Intérêt Collectif) associant plus de 30 personnes morales et/ou physiques, organisées en cinq collèges : des organismes du secteur agricole, des acteurs de l'économie sociale et solidaire, des Citoyens engagés, paysans ou membres de CIGALES, des établissements publics, et des salariés de la SCIC CIAP.

## Les objectifs de la coopérative

- Contribuer à la réussite des installations : sécuriser le porteur de projet dans son parcours d'installation ; lui permettre de l'ancrer dans le territoire, de le faire évoluer afin de le rendre viable et pérenne.
- Faciliter l'accès au foncier et participer à l'aménagement du territoire : en lien avec des collectivités locales et des partenaires comme « Terre de Liens », ou des propriétaires de terres agricoles, soutenir la création de nouvelles exploitations.
- Contribuer à l'installation de projets agricoles innovants intégrés dans la dynamique locale, rurale ou périurbaine : un objectif de 20 installations créatives par an en facilitant particulièrement l'installation de porteurs de projet qui ne sont pas d'origine agricole.
  - Promouvoir l'agriculture paysanne : une agriculture avec des paysans nombreux, produisant des produits, de qualité participant à la vie du territoire et respectueux de l'environnement.



## 3 « formes d'accompagnement »

- l'espace-test permanent en maraîchage biologique : près de 3ha, situés sur le site du Lycée agricole Jules Rieffel à St Herblain, pour permettre à 3 maraichers, d'expérimenter en grandeur réelle, pendant 1 an, la gestion des productions en maraîchage bio.
- une formation à l'entrepreneuriat à travers le « stage paysan créatif » : 200 h de formation et

d'accompagnement et 1 620 h de stage pratique, réparties entre une entreprise d'accueil (paysan référent) et le futur site d'installation du porteur de projet.

- le portage temporaire de l'activité agricole : cet outil se rapproche des Coopératives d'Activités et d'Emploi. En amont de son installation effective sur son site, le porteur de projet prépare et démarre son activité. La CIAP assure « l'hébergement » juridique, administratif et commercial de l'activité économique (production agricole, transformation et commercialisation). À ce titre, la CIAP réalise le suivi comptable des clients et des fournisseurs, en collaboration avec le porteur de projet. 5 porteurs de projet sont hébergés en 2013.

Pour chacune de ces formes d'accompagnement, le porteur de projet peut solliciter :

- un accompagnateur, professionnel de la CIAP. Il connaît : le porteur de projet, sa situation administrative et financière, son projet. Il est l'interlocuteur privilégié qui prend en compte la situation du porteur de projet autant que la dimension économique du projet ;
- un paysan référent qui connaît le métier, le territoire, les partenaires de terrain et les aléas de la création et du fonctionnement d'une installation en agriculture paysanne. Il est l'interlocuteur professionnel inséré dans le milieu et le territoire ;
- un groupe d'appui local constitué à l'initiative du porteur de projet. Il réunit des paysans locaux, des élus, des citoyens engagés... Il constitue un pôle ressource qui conseille et soutient le porteur de projet ;
- les autres porteurs de projet, et les partenaires de la CIAP qui apportent une expérience, une dimension collective, un complément de formation ou d'information...

La CIAP a accompagné 60 porteurs de projet depuis septembre 2012.

# Table ronde – La contribution des espaces-test agricoles au renouvellement de l’agriculture : l’innovation sociale est paysanne

*Animateur : Yves Boiteau, journaliste (correspondant AFP)*

## Installations, où en est-on ?

**Dominique Deniaud**, producteur de lait, président de la Confédération Paysanne de Loire Atlantique



Voici quelques éléments de contexte pour comprendre où nous en sommes dans la région Pays de la Loire par rapport à l’installation agricole.

En 2013, nous avons eu un peu plus de 500 installations aidées à l’échelle de la région (100 pour le département Loire-Atlantique). En 2009, nous en avons eu environ 600.

Les Points Infos Installation ont accueilli 1 450 personnes en 2013 (dont 28 % à 30 % de femmes). Le vivier est donc important, mais nous n’arrivons pas à les installer dans le système classique. Il faut

par contre rester optimiste sur notre capacité à aller chercher des candidats à l’installation.

Parmi ces 1 450 personnes accueillies, environ 30 % n’avaient aucun diplôme agricole, et donc un besoin de formation important.

*« L’installation en agriculture ne connaîtra pas d’essor sans accueillir de nouveaux porteurs de projets d’origine non agricole »*

Les Hors Cadres Familiaux (HCF) représentent un tiers des reprises d’exploitation dans la région Pays de la Loire, avec des variations importantes entre les départements : 20 % en Mayenne, 40 % en Loire-Atlantique. On ne peut donc plus se passer des HCF pour renouveler les agriculteurs.

Aujourd’hui, en Loire-Atlantique, entre 150 et 200 agriculteurs partent à la retraite chaque année. Et nous devrions monter jusqu’à 300 départs dans les années à venir. À mettre en regard des 100 installations annuelles évoquées plus haut.

Et il faut par ailleurs noter que les départs anticipés sont en hausse de 30 %.

La situation de la transmission est classique : les exploitations continuent à s’agrandir. Il y a donc des exploitations toujours plus grandes, avec toujours plus de capital, et toujours plus de liquidités à transmettre. Et le nombre de structures sociétaires s’accroît.

Il y a un décalage important entre le nombre de candidats à l’installation et l’offre d’exploitations disponibles (grandes exploitations, chères, avec des associés que l’on ne choisit pas...). La course à l’agrandissement ne permet plus l’installation. La PAC, la loi d’avenir agricole, ainsi que les alliances sur les territoires sont de vrais leviers que l’on peut actionner pour essayer de maîtriser la concurrence entre l’agrandissement et l’installation.

Un autre élément freinant la transmission : la situation des cédants. Jusqu’à il y a quelques années, les cédants savaient à qui ils allaient céder (famille, amis). Aujourd’hui, quelques mois avant la fin d’activité, on ne connaît pas la personne à qui l’on va céder. Cette situation demande un accompagnement particulier pour rassurer les cédants.

Et puis il y a une multitude de personnes intéressées par l'installation, avec des projets qu'il faut parfois affiner, avec des besoins en termes de compétences, avec un besoin d'ancrage local. Le travail de la CIAP 44 est important pour faciliter l'installation de ces personnes.

Nous sommes donc confrontés à deux enjeux : l'accompagnement de tous les candidats à l'installation dans leur projet, y compris avec des besoins spécifiques pour les non issus du monde agricole. Et l'accompagnement des cédants pour sécuriser les reprises côté cédants (transmissibilité de l'outil de production, garantie du paiement effectif du capital) et côté repreneurs (montant de reprise, autonomie de décision, pérennité de l'installation).

## Une innovation sociale

**Jean-François Leclanche**, ingénieur d'étude et chercheur à Agro Campus Ouest, spécialiste des petites exploitations



Tout d'abord, qu'est-ce qu'on entend par « petite exploitation » ? C'est une exploitation qui est en comprise entre 10 et 20 UDE (Unité de Dimension Économique<sup>1</sup>).

Pourquoi, existe-t-il encore des « petites exploitations », alors que depuis 50 ans, les économistes et les politiques prédisent

qu'elles vont disparaître ? Elles sont encore là, et elles représentent un tiers des exploitations françaises.

« Depuis longtemps on prédit la disparition des petites fermes mais force est de constater qu'elles sont toujours là »

Il y a plusieurs raisons. Parmi les petites exploitations, il y a des chefs d'entreprise qui ont introduit des innovations (nature des produits, formes de commercialisation, techniques de production, valorisation des ressources naturelles, utilisation d'énergie, etc.). À l'écart du système d'encadrement classique, envers et contre tous, ils innovent, ce qui permet à leurs exploitations de se pérenniser.

Beaucoup d'installations se font sur des projets modélisés avant l'installation. Et puis il y a des modes d'installation « par tâtonnement ». C'est là que l'on trouve ces innovateurs. Ils s'installent lentement, et montent en puissance progressivement.

Les systèmes d'aide ne sont pas du tout adaptés à ce deuxième profil parce qu'on manque de références et que les projets se construisent progressivement. Or, il faut les aider parce que ce sont des créateurs d'emplois.

Ces petites exploitations peuvent être viables, même si ce n'est pas facile. D'un point de vue strictement économique par exemple, certaines dégagent des revenus importants et emploient beaucoup de salariés. On ne le voit pas forcément dans les statistiques parce que ces dernières

« En fait de petites exploitations, il s'agit surtout de systèmes optimisés de production adaptables et réactifs à l'évolution du contexte et créateurs de ce fait d'une vraie dynamique d'innovation »

<sup>1</sup> La dimension économique d'une exploitation agricole est obtenue en additionnant les marges brutes standards des différentes productions d'une exploitation. Elle est exprimée en unité de dimension économique (UDE). 1 UDE équivaut à 1 200 euros ou à 1,5 hectare équivalent blé (source : INSEE - [http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?ref\\_id=ip1243&page=sdb](http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?ref_id=ip1243&page=sdb))

incluent les aides qui donnent l'impression que les grosses exploitations dégagent des revenus plus importants. Mais si on enlève les aides, ça n'est plus le cas. Et puis il faut prendre en compte les aspects environnementaux et la vivabilité des systèmes.

Ce n'est donc pas parce qu'on est petit, qu'on réussit ou qu'on ne réussit pas. Les cas de figures sont nombreux, variés, et il faut voir cela dans la nuance. Si l'on est petit et qu'on cherche à faire comme les gros, il est certain que ce sera compliqué...

L'innovation est le meilleur moyen d'occuper une place sur un marché et de dégager un revenu là où les autres n'en dégagent pas, alors cessons de considérer ces exploitations comme non viables économiquement. Loin d'être à la marge, elles optimisent les facteurs de production. Il y a un réel enjeu à adapter les systèmes d'aide à ces installations.

« Cessons de considérer les petites exploitations comme non viables. Il se pourrait bien qu'elles soient le germe de l'agriculture de demain, à condition de garantir les conditions de leur existence »

### Un changement d'échelle nécessaire

**Yves Cariou**, agroéconomiste, consultant en économie sociale



La première condition de la durabilité, c'est d'arrêter de raisonner à l'échelle de l'exploitation agricole, mais de raisonner à l'échelle des réseaux d'exploitations agricoles.

Les exploitations les plus innovantes, ce sont des exploitations qui « n'existent pas », elles ne sont pas au RGA<sup>2</sup>.

Dans le cas de la ferme de Figeac<sup>3</sup> par exemple, il y a 5 exploitations déclarées au RGA, mais elles ne représentent pas la réalité puisque l'exploitation « réelle » est un regroupement de ces 5 exploitations « officielles ». Et cette « méta-exploitation » est

viable. Un seul troupeau permet d'organiser la traite de façon efficace, de créer une dizaine d'emplois salariés associés, de prendre des responsabilités (syndicat, MSA, commune), et de prendre des vacances. Ce qui ne serait pas possible si chacune de ces exploitations étaient restées « isolée ».

Cette nouvelle forme d'exploitation, en réseau, qui articule différemment les systèmes existants, est un outil pertinent. Il existe le statut de SCAEC, qui est coopératif, antérieur aux GAEC, et qui est très peu utilisé aujourd'hui. Pourtant, c'est un statut très pertinent. Un exemple connu : la Clairette de Die. En AOC, un jeune va s'installer en apportant 20 000 € dans le capital social de la coopérative. Le fils ne rachète donc pas le patrimoine de son père en s'endettant.

« Si l'installation est raisonnée à l'échelle de l'exploitation agricole, on se coupe de solutions au problème »

Il faudrait aussi raisonner à l'échelle de l'ensemble des entreprises agricoles.

Si l'on parle par exemple de l'AOC Comté, il y a une logique coopérative très importante, à tous les niveaux (2 000 producteurs, 150 coopératives de base, 1 paysan sur 3 est administrateur de sa coopérative). Tous les acteurs de la filière gèrent collectivement la

<sup>2</sup> RGA : Recensement Général de l'Agriculture

<sup>3</sup> Pour en savoir plus sur la Ferme de Figeac : <http://sicaseli.fr/>

filrière. C'est ce qui fait leur force. La répartition de la valeur ajoutée sur l'ensemble de la filière est décidée collectivement. Les producteurs ont ainsi réussi à imposer, dans les années 70, une gestion collective de la filière.

Il faut aussi arrêter de raisonner à l'échelle « agricole », entre agriculteurs et/ou spécialistes de l'agriculture.

À Figeac, le principal problème rencontré autour des questions d'installation est celui du logement. Et les autres entreprises du territoire ont partagé ce constat. Ils se sont donc dit qu'il fallait traiter, ensemble, ce problème. Ils sont sortis d'une logique « agricole » pour rentrer dans une logique « territoriale ».

On s'est aussi rendu compte que beaucoup des gens qui s'installaient avaient des vies antérieures, avec des parcours professionnels à prendre en compte, et à valoriser. Il faut donc sortir du milieu agricole et raisonner à l'échelle du territoire.

Il faut aussi raisonner la question des capitaux et de l'autonomie. À l'échelle de l'exploitation, ça ne marche pas, c'est beaucoup trop couteux. Il faut donc raisonner à une autre échelle, et innover. Il faudra travailler sur l'innovation organisationnelle.

« Il faut avoir une lecture territoriale de la problématique de l'installation »

### Agriculture, ESS : une coopération en marche

**Serge Boureau**, président des Écossolies, président de l'URSCOP Grand Ouest



L'association Les Écossolies<sup>4</sup> regroupe des professionnels, des entreprises, des institutions et des militants qui se reconnaissent dans l'Économie Sociale et Solidaire (ESS) : Associations, SCOPs, mutuelles, fondations, collectivités, militants individuels, porteurs de projets... de la région nantaise. Elle gère le Solilab, un lieu multi-activités dédié à l'ESS.

Les acteurs de l'économie sociale et solidaire portent un vif intérêt à la coopération et à la notion de territoire. Il y a évidemment

des passerelles à créer entre monde agricole et ESS.

La transformation des entreprises en SCOP est importante mais n'est pas suffisante : on doit continuer de promouvoir nos modes de coopération pour défendre le mieux vivre ensemble et continuer à créer

des liens entre urbain et rural. Nos différentes rencontres avec CAP 44 et la CIAP ont pu faire naître différents projets partagés sur nos territoires, il faut que cela continue.

« Il y a des passerelles à créer entre le monde agricole et l'ESS »

### Échanges avec la salle

*Quelle est la situation du foncier dans la région ?*

**Dominique Deniaud** : aujourd'hui, cette question est centrale. Ici, le problème n'est pas tant le prix de la terre agricole, que celui de la terre à bâtir. Plusieurs cédants gardent leurs terres en attendant qu'elles soient constructibles. Le fermage, s'il est bien géré, peut être une solution.

**Édouard Glérant (SAFER 44)** : un des éléments particuliers du département, c'est en effet le relativement faible coût du foncier (1 500 €/ha). Il faut aussi noter qu'il y a beaucoup de

<sup>4</sup> Plus d'informations sur les Ecosolies : [www.ecosolies.fr](http://www.ecosolies.fr)

gens qui louent leur terre. C'est intéressant pour trouver du foncier, mais c'est un frein à la transmission.

**FNCUMA** : le travail sur la coopérative agricole de production, que nous menions d'abord de manière solitaire car c'est un sujet nébuleux et complexe, intéresse peu à peu largement, y compris du côté de la FNSEA, des CER, etc. Avec une question centrale sur laquelle il y a accord : quels écosystèmes de productions sont nécessaires à l'installation ? Il faut être attentif aux passerelles entre salariat et installation : les salariés sont un vivier de futurs paysans. Les parcours sont poreux, non linéaires...

*Est-ce que le modèle SCOP est duplicable partout ?*

**Yves Cariou** : je pense que malheureusement, le modèle coopératif à l'échelle de la production est viable, mais que le milieu agricole n'est pas prêt, culturellement, à aller vers ce type de coopération. Les agriculteurs sont dans des logiques de travailleurs indépendants, ils ne connaissent pas le salariat. Pour cette raison, je crois qu'il faut inventer des formes d'innovation collective et coopérative qui soient différentes. Les CAE vont peut-être dans ce sens.

*La SCOP est un modèle intéressant en agriculture, mais il y a le problème de la reconnaissance des « salariés » en tant qu'agriculteur.*

**Yves Cariou** : le problème de la définition de ce qu'est un agriculteur se pose effectivement. Il y a des choses à faire autour du statut des SCAEC et du statut de l'agriculteur.

**Sylvain Pechoux** (Les Champs des Possibles, espace-test agricole d'Île-de-France) : dans les espaces-test agricoles, nous accompagnons des gens qui ont été salariés. Beaucoup se voient très bien salariés dans le cadre de coopératives. Le statut SCAEC est intéressant mais il n'y a pas beaucoup de personnes qui puissent nous expliquer clairement les avantages et inconvénients de ces statuts.

Pour le cadre législatif, il y a aujourd'hui 2 fenêtres : la loi ESS, avec la reconnaissance du statut d'entrepreneur-salarié, et la Loi d'Avenir pour l'Agriculture l'Alimentation et la Forêt (LAAAF), avec un enjeu de faire reconnaître ce statut dans le registre des agriculteurs (ouverture du droit à la DJA et à beaucoup d'autres aides...). Les espaces-test membres de RENETA portent cette demande dans le cadre de la LAAAF auprès des députés et sénateurs.

**Terre de Liens** : nous travaillons avec des associations exploitantes, et ce n'est pas facile. Il y a une forte résistance du monde agricole aux nouvelles formes d'exploitations.

**Yves Cariou** : il faut travailler sur la question législative. Ce statut d'entrepreneur-salarié-associé, c'est le fruit d'une dizaine d'années de travail des CAE. Il faut documenter ces formes d'organisations innovantes, les décrire, en montrer les intérêts et les limites, et les éléments juridiques suivront. Ces innovations sociales, il faut les cultiver en agriculture, et en dehors de l'agriculture.

*Est-ce que l'économie sociale et solidaire est compatible avec le modèle de société actuel ?*

**Serge Boureau** : il faut avoir de la cohérence dans ce que l'on fait. Les petites gouttes d'eau feront les grandes rivières. Les politiques ont un rôle important, mais nous avons tous un rôle à jouer.

**Dominique Deniaud** : la fracture entre cette nouvelle forme d'économie et « le système » nous guette en permanence. Il ne faut pas créer des clivages, mais plutôt des ponts. Pour l'agriculture, c'est typique : attention à ne pas avoir d'un côté des petites exploitations en vente directe, etc. et de l'autre, de très grosses exploitations très capitalisées.

# Atelier 1. Lever les freins à l'accès au foncier

Comment construire des alternatives concrètes et sécurisées pour favoriser l'installation et la recréation de sièges d'exploitation ?



**Animateurs :** Paul Bonhommeau (CIAP 44) et Jean-Pierre Legendre (ancien Élu Nantes Métropole)

**Rapporteurs :** Coline Josse (ADEARM) et Lili Robert (Confédération Paysanne 85, ADEARV)

**Participants :** 1<sup>ère</sup> session : 39 personnes ; 2<sup>ème</sup> session : 20 personnes.

**Objectif :** Identifier les outils à mettre en place pour favoriser l'accès au foncier

**Déroulement :** après une introduction pour dresser quelques constats, témoignage de

Jean-Pierre Legendre sur l'exemple de l'agglomération de Nantes et du PLU. Puis une série de témoignages suivie d'échanges avec le groupe : Adrian (stagiaire Paysan Créatif CIAP), Édouard Glérant (SAFER), Tanguy Martin (Terre de Liens) et SCIC Nord-Nantes.

## Synthèse des échanges :

### **Introduction**

Les porteurs de projet se heurtent à deux types d'obstacles :

- le corporatisme institutionnel : depuis 50 ans, la question foncière n'a été gérée qu'entre agriculteurs, avec une logique familiale de la gestion des terres ;
- la concurrence sur le foncier, dans laquelle ils arrivent largement déficitaires (absence d'ancrage local, méconnaissance des agriculteurs en place, désavantages économiques en termes de capital et de capacité à produire).

Comment, en prenant en considération ces obstacles, continuer à soutenir le développement d'une agriculture paysanne écologiquement et socialement productive avec installation et renouvellement des générations agricoles ?

### **Témoignage de Jean-Pierre Legendre, ancien élu de Nantes Métropole**

Avec le PLU (Plan Local d'Urbanisation), il est possible de réserver du foncier à l'agriculture et donc de protéger l'espace agricole. On peut également reconquérir des terres en friches. Il est préférable de densifier les zones d'activités déjà existantes plutôt que d'en créer de nouvelles. La reconquête de l'espace agricole dépend donc beaucoup des collectivités.

Au niveau de l'agglomération de Nantes, une lutte contre les friches (remise de terres incultes à l'agriculture) a été mise en place, ainsi qu'une convention avec la SAFER.

L'intérêt des PAEN (Périmètre de Protection et de mise en valeur des Espaces Agricoles et Naturels Périurbains) est également souligné.

### ***Témoigne d'Adrian, porteur de projet stagiaire Paysan Créatif CIAP***

Au moment de s'installer, Adrian a eu des problèmes d'accès au foncier alors qu'une ferme était censée se libérer près de chez lui. Il est allé voir ses 45 propriétaires pour leur faire signer une autorisation d'exploiter, et ils ont tous été d'accord ! Il est aussi allé voir le cédant.

Le fait qu'il soit connu dans la région a facilité les choses, les gens n'avaient pas envie de le repousser. Mais le fait d'aller voir les propriétaires directement, avec son paysan référent, qui était lui bien installé dans le secteur, voisin qui plus est, a sûrement été décisif pour recueillir toutes les promesses de bail.

Remarque : au niveau du SDDS (Schéma Directeur Départemental des Structures), l'installation est prioritaire mais il s'agit parfois d'agrandissements déguisés. Que peut-on faire ?

### ***Témoignage d'Edouard Glérant, SAFER***

La SAFER accueille tous les projets, mais il est plus compliqué d'avoir de la lisibilité sur des projets innovants car ils manquent de références.

Les porteurs de projet n'ayant pas de foncier disponible doivent aller voir la SAFER très en amont de leur installation pour mettre en adéquation leur projet et le foncier qui se libère.

La SAFER attribue en priorité les terres au porteur de projet qui est en capacité d'acheter le bâti. Mais souvent, le coût du bâti est trop élevé, et n'est pas repris lors d'une installation, ce qui entraîne un mitage du paysage.

Quand on s'installe, on est prioritaire sur le foncier, mais c'est beaucoup plus compliqué après. Il faut voir large au moment de l'installation.

En Poitou-Charentes, pendant les 8 années qui suivent l'installation, tant qu'on n'a pas dépassé un certain seuil, on est prioritaire au même niveau que l'installation dans le SDDS.

Une convention avec le Conseil Régional des Pays-de-la-Loire est en projet, afin de stocker du foncier pour installer des porteurs de projet.

Ne pas oublier que la composition du comité technique SAFER dépend du résultat des élections à la Chambre d'Agriculture.

Autour du Mans, un manque de productions en circuits courts se fait ressentir, une implication plus forte des élus et de la SAFER est demandée.

### ***Témoignage de Tanguy Martin, Terre de Liens***

Il est important de mobiliser plusieurs outils pour accéder au foncier. De plus, l'accès est facilité quand on met en relation ces différents outils et partenariats (Terre de Liens, CIAP, mobilisation citoyenne, SAFER). Et lorsque les cédants ont un peu de temps, c'est plus facile.

La problématique du coût du bâti entraîne l'apparition d'habitats légers plus ou moins pérennes, qui permettent la remise en culture après démontage. Toutefois, cela pose un problème d'acceptabilité sociale.

Il y a un vrai problème entre le « temps du foncier » et le « temps de l'installation » : comment stocke-t-on le foncier entre temps ? La région Normandie peut stocker du foncier de manière locative ; la région Pays de la Loire peut stocker du foncier vendu de manière temporaire ; la région Rhône-Alpes finance le portage par la SAFER (qui n'a plus

assez de fonds pour stoker du foncier) ; c'est la même chose en Poitou-Charentes, à condition qu'il n'y ait pas d'outils agricoles dessus.

Remarque : attention, le SDDS ne s'applique pas en comité SAFER !

### ***Témoignage de la SCIC Nord-Nantes***

Des agriculteurs locaux créent une SCEA (Société Civile d'Exploitation Agricole) en 1997 pour installer, via du fermage, des porteurs de projet, et lutter contre l'agrandissement de fermes existantes. Cela permet notamment 7 installations et 5 confortements de structures.

Le travail de la SCEA est reconnu par la CDOA (Commission Départementale d'Orientation de l'Agriculture) qui lui attribue des terres à plusieurs reprises. Les CUMA sont sollicitées pour participer aux travaux. Cela permet notamment de revaloriser des friches et de restructurer des ilots.

En 2012, la SCEA est transformée en SCIC (Société Coopérative d'Intérêt Collectif) pour pouvoir accueillir d'autres partenaires, tels que les collectivités. Actuellement, la SCIC Nord-Nantes compte 25 associés répartis en 4 collèges (associations locales, opérateurs économiques, collectivités locales, SCEA).

Autre exemple : les nids d'activités. Il s'agit de la mise à disposition de bâtiments, de terres ou autres par des paysans aux porteurs de projet. Ces derniers sont sécurisés par la simple présence des paysans et par le temps. La solidarité permet aussi de lever des freins.

### **Ce qu'il faut retenir :**

- Le temps et le soutien aux porteurs de projet sont deux éléments importants dans la volonté de lever les freins d'accès au foncier.
- Il est nécessaire aussi de relier les différents outils entre eux, et de créer des partenariats entre les acteurs pour maximiser les chances d'installer.

## Atelier 2. Financement des installations

Permettre l'accès aux financements du capital et du fonds de roulement pour les installations progressives et créatives : comment adapter les dispositifs de garantie et de (co)financement ?



**Animatrice** : Soizic Gueguen (CAP 44)

**Rapporteurs** : Baptiste Boré (Confédération Paysanne 72, CAPP 72) et Céline Fournier (ADEARM)

**Participants** : 1<sup>ère</sup> session : 40 personnes ; 2<sup>ème</sup> session : 35 personnes.

**Objectif** : Identifier comment adapter les dispositifs de garantie et de (co)financement pour permettre l'accès aux financements dans le cadre d'installations progressives et créatives.

**Déroulement** : témoignage de Jean Ouisse, de Solidarité Paysans 44, suivi d'échanges avec le groupe.

### Synthèse des échanges :

#### **Introduction**

La coopérative d'Installation (CIAP 44) est dans l'innovation avec des projets qui demandent peu de capitaux. Aujourd'hui, la CIAP 44 peut financer les premiers investissements nécessaires à la production avec un plafond fixé à 40 000 € par projet. Comment élargir le dispositif à des projets en élevage bovin notamment avec un besoin en financement (notamment en capital) qui peut être beaucoup plus important et sur plus long terme ?

#### **Témoignage de Jean Ouisse, coopérateur CIAP 44 membre du comité d'engagement et administrateur à Solidarité Paysans 44**

En 2012, Jean suit un élevage caprin en difficulté. L'élevage en question est mis en liquidation. Une forte demande locale insiste pour que l'élevage et la vente de fromage continuent. Au même moment, un porteur de projet s'inscrit à CAP 44 pour s'installer en élevage caprin et transformation.

Après une visite de la ferme, le porteur de projet désire s'installer sur celle-ci. La reprise est de 60 000 € (25 000 € pour le matériel et le cheptel, et 35 000 € pour les bâtiments et les terres). Il se voit refuser par les banques le financement d'une installation immédiate à 120 000 €. Un portage temporaire à minima par la CIAP est acté à hauteur des 60 000 € de reprise de liquidation. Le financement du projet est de 35 000 € pour la CIAP (sur l'actif d'exploitation et avance de trésorerie pour le redémarrage de l'activité), 20 000 € de prêt et d'auto financement (sur l'immobilier) et 5 000 € de la Coopérative IDEAL, structure locale soutenant des projets en ESS.

À ce jour, le porteur de projet est hébergé par la CIAP 44. Dans 1 an, quand sa structure tournera bien, il remboursera les 35 000 € que la coopérative a mis dans le projet en s'installant à son compte avec les aides à l'installation.

### **Échanges avec le groupe**

La CIAP 44 n'a pas l'objectif de faire de plus-value, mais elle ne doit pas non plus perdre de l'argent. Quand la coopérative reçoit une demande de portage temporaire, un comité d'engagement est mis en place et décide de suivre le projet ou pas.

Et la CIAP 44 n'a pas vocation à prêter de l'argent, mais à trouver des leviers pour mutualiser la prise de risque du démarrage et amorcer l'activité afin de permettre au porteur de projet de donner les preuves de sa rentabilité.

Le montant de 40 000 € a été fixé par rapport à des projets de maraichage. Le stage Paysan Créatif est aussi l'occasion d'accompagner les porteurs de projet afin de diversifier leur financement.

Lorsque le porteur de projet s'installe après le passage par la CIAP 44, il peut utiliser la DJA pour commencer à rembourser. La coopérative porte le droit d'exploitation pendant la phase de test, ainsi le porteur de projet devient un repreneur et bénéficie des aides DJA à la reprise.

La banque publique d'investissement (BPI), mise en place par l'État, est conçue comme l'outil d'une nouvelle politique de financement de l'économie, au service de l'économie réelle. Il faut peut-être voir avec eux pour financer des projets élevages.

Dans les transmissions d'élevages, le problème est la reprise du cheptel (prix important). Il faut trouver un moyen pour que le jeune rachète une partie du troupeau à son installation et une autre partie 2 ans après.

Le représentant du Crédit Agricole souligne qu'aujourd'hui les projets d'installations vont de 15 000 € à 1,7 million d'€. Sur des projets avec des investissements lourds, le Crédit Agricole se pose beaucoup de questions sur les garanties. Quand les gens échouent, c'est beaucoup plus compliqué.

Du côté de la NEF, le problème qui se pose dans le secteur agricole est qu'il est difficile de trouver des garanties. On peut s'appuyer sur le FONDES<sup>5</sup> (< à 50 000 €), le cercle du porteur de projet (solidarité, famille...), les garanties réelles (> 50 000 € : hypothèque, *warrant*...).

Remarque : dans le cadre d'un projet au niveau du Parc Naturel Régional du Verdon, 2 lignes de financement ont été mobilisées : des fonds coopératifs et le Conseil Général du Var. L'aide à l'investissement permet de jouer sur un fonds de garantie seulement sur du matériel neuf.

### **Ce qu'il faut retenir :**

- Mobiliser les fondations privées.
- Faire appel aux outils et aux structures de l'économie sociale et solidaire.
- Diversifier les modes de financement afin d'avoir plus de garanties.

---

<sup>5</sup> Financeur Solidaire pour l'Emploi

## Atelier 3. Mobilisation des territoires et conduite de projets entrepreneuriaux

Quelles portes ouvre le statut SCIC pour nourrir la mobilisation des territoires au service du test d'activité en agriculture et de l'installation ?



**Animateur :** Patrick Morael (CAP 44)

**Rapporteurs :** Lili Robert (Confédération Paysanne 85, ADEARV) et Baptiste Boré (Confédération Paysanne 72, CAPP 72)

**Participants :** 1<sup>ère</sup> session : 40 personnes ; 2<sup>ème</sup> session : 35 personnes.

**Objectif :** Réfléchir à comment mettre en place une dynamique entrepreneuriale pour participer au renouvellement des générations en agriculture.

**Déroulement :** témoignage de Florian Brosseau (porteur de projet stagiaire Paysan

Créatif CIAP), transmission d'un support papier sur l'accompagnement à l'installation progressive, puis échanges avec le groupe.

### Synthèse des échanges :

#### **Introduction**

« Ce n'est pas parce que j'ai 100 ha de friches que j'arrive à faire de l'installation ». Afin de développer les installations agricoles, une réelle dynamique de création d'entreprise doit être menée en partenariat avec un maximum d'acteurs du territoire. Cela pose la question de l'engagement des différents partenaires : accompagnement des porteurs de projet, responsabilisation des acteurs.

#### **Témoignage de Florian Brosseau, porteur de projet stagiaire Paysan Créatif CIAP**

Florian porte un projet de maraîchage biologique. Il est Hors Cadre Familial, en reconversion, sans diplôme ni expérience en agriculture. Il est entré en contact avec la CIAP 44 pour un entretien et une visite des terres situées à Bouguenais.

Après un BPREA et une expérience salariée, la réalisation du stage paysan créatif chez son ancien employeur lui permet de poursuivre sa formation, d'avoir un statut et de poursuivre sa démarche d'installation.

Le réseau est essentiel pour le porteur de projet, il permet d'éviter les erreurs. C'est au porteur de projet lui-même, en entrant à la CIAP, de constituer son Groupe d'Action Local.

#### **Échanges avec le groupe**

La SCIC permet une implication forte et pérenne des différents acteurs.

Si la SCIC est constituée au niveau départemental, une implication locale des acteurs est nécessaire, d'où la création de groupes d'appui locaux autour des porteurs de projet. L'implication d'acteurs de l'ESS, comme les CIGALES, est primordiale.

Quel pouvoir et gouvernance dans la SCIC, notamment par rapport aux porteurs de projet ? Dans la CIAP 44, les porteurs de projet ne sont pas intégrés dans la gouvernance.

Dans l'association de préfiguration de la CIAP 44, les personnes morales ont une voix au conseil d'administration.

Dans le cadre de l'accompagnement d'un lieu test agricole en Poitou-Charentes s'est posée la question des collèges de la coopérative. Il a été choisi de ne pas faire des collèges par type d'acteurs, mais des collèges thématiques.

Afin de renouveler les générations en agriculture, il faut que les structures locales (notamment les AMAP) suscitent des vocations et participent à la vie des territoires. Il faut également laisser plus de place au consommateur comme acteur du territoire.

La sensibilisation du jeune public est également primordiale, notamment via la formation des instituteurs.

Dans les Alpes-de-Haute-Provence, un travail de rapprochement des producteurs et des consommateurs (écoles notamment) a permis d'entraîner une dynamique plus large touchant également les maisons de retraite, les acteurs du tourisme...

La prise en compte de l'ensemble des acteurs et le changement d'échelle (circuits courts) permet de développer l'économie de proximité et de modifier les politiques des collectivités.

Pour que les propriétaires se décident à vendre pour une installation, il faut travailler avec eux, les rencontrer mais aussi travailler avec les communes (PLU...) et les paysans du secteur.

Les communes ont un intérêt fort d'installer des jeunes pour faire vivre le territoire (école, médecin...).

Un travail d'identification des friches sur Nantes Métropole est mené, avec pour objectif, après création d'ilots et défrichage, de recréer 2 à 3 fermes professionnelles. La synergie avec Nantes, la communauté urbaine, Terroir 44 est très forte.

Sur la commune du Pellerin, un travail avec les agriculteurs a été mené pour remettre en cultures 13 ha. La volonté politique était de faciliter le travail des agriculteurs, dans un intérêt collectif. L'action de reconquête des friches a été très mobilisatrice.

Sur la commune de la Regrippière (44), un projet de produits locaux pour la cantine scolaire voit le jour. Le problème est qu'il n'y a pas de producteurs locaux pour fournir les légumes. Comment faire pour que la commune installe un maraicher ?

Il faut commencer par rencontrer le conseil municipal et des paysans de la commune. La collectivité doit être porteuse des choix d'agriculture qu'elle souhaite.

### **Ce qu'il faut retenir :**

- L'intégration de l'ensemble des acteurs d'un territoire permet de créer des dynamiques territoriales qui facilitent l'installation et le développement agricoles.
- Les SCIC permettent d'associer ces acteurs autour d'un même projet.
- L'ancrage territorial est le point de départ de toute action (se baser sur les dynamiques, problématiques déjà présentes).

## Atelier 4. Apprentissage du travail en collectif et développement de la coopération

Comment favoriser la rénovation des outils de coopération agricole développés depuis plus de 50 ans ou l'invention d'autres dispositifs pour répondre aux besoins des paysans créatifs sur les territoires (matériel, main d'œuvre, solidarité, convivialité et politique ! ) ?



**Animateur :** Xavier Doucet (ARDEAR Pays-de-la Loire)

**Rapporteur :** Marion Mazodier (CIAP 44)

**Participants :** 1<sup>ère</sup> session : 20 personnes ; 2<sup>ème</sup> session : 30 personnes.

**Objectif :** Identifier les leviers permettant l'intégration des nouveaux installés dans les outils de coopération innovants ou existants, ou leur rénovation.

**Déroulement :** témoignage de Fabrice Monvoisin (porteur de projet stagiaire Paysan Créatif CIAP), témoignage de Lydia Boudon

(FNCUMA) et de Jérôme Gohier (maraîcher) sur la création d'une section maraichage dans une CUMA, puis échanges avec le groupe.

### Synthèse des échanges :

#### **Introduction**

Le monde agricole a toujours montré une très bonne capacité d'adaptation et développé de nouvelles formes d'organisation face au changement. Aujourd'hui, le nombre d'installations s'avère insuffisant pour renouveler les générations et d'un autre côté, de nouveaux profils viennent alimenter les rangs des projets d'installation. Comment peut-on mettre en relation ces nouveaux publics avec le « canal historique » du monde agricole ?

#### **Témoignage de Fabrice Monvoisin : stagiaire Paysan Créatif CIAP, nouvel utilisateur d'un abattoir collectif en CUMA « Le chant du coq »**

Fabrice Gouin est accompagné en stage paysan créatif par deux couples de paysans référents cédants en volaille et lait. Lui a un projet d'installation en volailles fermières et fabrication de crêpes et galettes.

« Dans le nord de la Loire-Atlantique, il n'y avait pas d'outil de découpe pour les volaillers en vente directe, ce qui pouvait présenter quelques inconvénients : à titre d'exemple, le plumage en abattoir industriel n'est pas nécessairement fait correctement. Par ailleurs, les producteurs ne peuvent pas aller jusqu'au bout de leur démarche sans leur propre abattage. Une CUMA s'est donc montée (c'était il y a dix ans). Des producteurs de volaille du département se sont réunis et ont déterminé un lieu par rapport aux distances aux fermes ; aujourd'hui c'est entre 20 et 50 km. Il a fallu deux années de réflexion, d'échanges et de visites, et deux années de réalisation du projet. Le temps d'organisation propre de l'abattoir a été au départ sous-estimé pour le travail en tant que tel mais aussi pour l'organisation commune pratique. Une banque de travail a été mise en place (calcul d'équivalent temps pour un gésier, un poulet prêt à cuire, etc. qui va établir les

débats pour le producteur : il va amener autant de temps de travail qu'il en fournit pour produire son produit). »

<p><u>Avantages :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Cela a permis à des fermes de se développer alors qu'elles n'auraient pas pu mettre en place de l'abattage individuel (investissement, adaptation aux réglementations...), et en termes de normes et de fonctionnalité, pour 500 000 €, cela permet d'accéder à un outil qu'on ne pourrait jamais avoir chez soi.</li> <li>- On arrive à des précisions qui ne sont pas possibles en abattoir classique.</li> <li>- Il y a un vrai enjeu pour les producteurs à ce que l'abattoir perdure.</li> <li>- C'est aussi une mine d'informations : toutes les semaines, cela met en relation des producteurs. C'est un vrai réseau (Fabrice y a accédé via la CIAP qui avait répertorié des cédants tous deux adhérents de la CUMA).</li> </ul>	<p><u>Inconvénients :</u></p> <p>Au quotidien, ce n'est pas toujours très simple.</p>
<p><u>Leviers :</u></p> <p>Des outils organisationnels tels que la banque de travail : manière de s'assurer une équité entre les agriculteurs. Outil très répandu dans le milieu agricole traditionnel.</p>	<p><u>Freins :</u></p> <p>Les calculs ont été faits par une personne qui n'est plus là maintenant : il s'agit de la maintenance de l'outil et là on n'a pas les compétences pour ça parmi les producteurs.</p>

***Témoignage de Jérôme Gohier, maraîcher à Séverac (44), et de Lydia Boudon, Fédération Nationale des CUMA : création d'une section maraîchage d'une CUMA***

Lydia Boudon : « Tout est parti d'une présentation des CUMA aux jeunes installés par territoire : qu'est-ce qu'une CUMA ? Comment ça fonctionne ? Cette présentation a suscité un intérêt chez quelques maraîchers installés sur un territoire et qui avaient besoin de matériels spécifiques. Cette motivation et ce besoin ont été identifiés par ailleurs par une salariée du GAB (Groupement des Agriculteurs Biologiques) lors d'une formation sur les coûts de revient. Les deux structures se sont mises en relation pour répondre à la demande des paysans. »

Jérôme Gohier : « Installé il y a 5 ans en maraîchage au sein du GAEC de la ferme des Buttes sur Séverac, en même temps que 3 autres collègues à quelques kilomètres les uns des autres. On s'est rendu compte qu'on n'avait pas nécessairement les moyens d'investir dans du matériel de précision nécessaire tel que des herse étrilles ou pulvés. Est venue cette idée de créer une section maraîchage à la CUMA du coin, comme Lydia en a parlé. Cela a fait débat au sein de la CUMA mais dans un but de renouvellement des générations sur le territoire et d'ouverture du monde agricole, les membres de la CUMA ont pris cette occasion comme une aubaine. On est en réflexion pour faire une banque de travail (pour les récoltes) mais c'est compliqué car on ne fonctionne pas tous de la même manière, la coordination des chantiers de récolte n'est pas évidente. »

<p><u>Avantages :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Ouverture d'esprit.</li> <li>- Accompagnement des jeunes installés, échanges entre générations, très bonne insertion socio-professionnelle des jeunes installés Hors Cadre Familial.</li> <li>- La mise en commun nous permet de moins s'user et de gagner du temps, c'est du temps libre pour d'autres engagements qu'ils soient syndicaux, politiques, associatifs ou familiaux. Plus de temps pour faire le point sur notre exploitation aussi, ne pas avoir « la tête dans le guidon ».</li> </ul>	<p><u>Inconvénients :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Normalisation des systèmes de production, compromis à faire pour mettre en commun.</li> <li>- Beaucoup de temps nécessaire pour faire un règlement.</li> </ul>
<p><u>Leviers :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le rôle ensemblier des structures d'accompagnement et la communication entre elles.</li> <li>- Le financement de l'animation de tels projets.</li> </ul>	<p><u>Freins :</u></p> <p>Beaucoup de temps nécessaire pour faire mûrir et animer le projet ; et le temps des paysans n'est plus le même qu'avant non plus (moins de paysans, donc des paysans encore plus sollicités).</p>

### ***Échanges avec le groupe***

- Patrice Dubreuil, paysan fromager en chèvre à Sainte-Pazanne. La coopération peut aussi avoir lieu à la production et la commercialisation :

« Je suis membre actif de Terroirs 44, association d'organisation collective de producteurs qui commercialisent en vente directe et font de la transformation. On a testé un système qu'on a appelé « Terroirs sur la route » : deux tournées hebdomadaires sur le département, sur la base d'un partenariat avec l'atelier de découpe *Terre à l'assiette* qui met son camion à disposition pour les livraisons, moyennant une contrepartie financière, puis édite les factures aux producteurs, intégrant la charge salariale et l'accompagnement par Terroirs 44. Le déplacement se fait à la valeur (monétaire) des produits et non au volume transporté. »

#### Avantages :

- Cela permet de rationaliser l'organisation du travail. Quand on n'est pas à livrer, on peut faire autre chose.
- Cela permet d'apporter plusieurs types de produits à un point de livraison.
- On a créé un emploi : une salariée à plein temps pour la logistique.
- C'est aussi un réseau, comme la CUMA du Chant du coq (échanges, entraide, solidarité, intégration...).

Il existe des systèmes équivalents dans d'autres régions, comme les Voisins de panier, en Rhône-Alpes.

- Jean-Louis Colas, Les Champs des Possibles, couveuse d'activité agricole en Ile-de-France. Comment encourager à travailler en collectif ?

« Nous avons mis en place un système de fonctionnement collectif dès le départ. Nous avons des tuteurs, anciens maraichers, pour accompagner les porteurs de projet : deux jeunes avec deux tuteurs au moins la première année. Ensuite, ceux qui sont en 3<sup>ème</sup> année accompagnent les 1<sup>ères</sup> années. Beaucoup de ceux qui s'installent ensuite ne se voient pas s'installer seuls. Cela montre que le travail collectif est aussi un apprentissage. »

## **Ce qu'il faut retenir :**

- Les initiatives de travail collectif commencent souvent par un problème matériel : quelle dynamique plus globale ça apporte ? La somme des intérêts individuels ne fait pas l'expérience collective.
- Le travail collectif nécessite un apprentissage, une acculturation. La transmission entre les plus anciens et les plus jeunes est un levier du développement d'une conscience collective.
- Le travail collectif est un savant dosage entre liberté et contraintes. C'est aussi à la fois une perte et un gain de temps (l'ajustement entre chacun des acteurs prend du temps mais c'est enrichissant et le résultat est un gain de temps sur la ferme pour faire autre chose).
- Besoin de prise de recul extérieure, d'un accompagnement organisationnel mais aussi relationnel : réfléchir la relation comme quelque chose prenant du temps comme toute autre chose (logistique, commercialisation...).
- Besoin de régulation en interne : nécessité de rédiger des statuts : ces temps-là de définition des règles du vivre ensemble sont importants.
- L'accompagnement par une tierce personne est donc souvent nécessaire et il faut penser cet accompagnement comme tout autre investissement pour partir sur de « bonnes bases ».

# Atelier 5. Sécurisation des parcours et acquisition de compétences

Quelle approche pédagogique pour un accompagnement à la prise de risque ?  
La place du test d'activité dans les parcours à l'installation.



**Animateur :** Simon Plessis (CIAP 44)

**Rapporteurs :** Céline Fournier (ADEARM) et Coline Josse (ADEARM)

**Participants :** 1<sup>ère</sup> session : 25 personnes ; 2<sup>ème</sup> session : 40 personnes.

**Objectif :** Comment sécuriser les compétences et les parcours des futurs paysans ? Quel accompagnement ? Quel soutien ?

**Déroulement :** témoignage de Damien Labrousse, de l'association Ecosolies (pôle de coopération et d'innovation en

économie sociale et solidaire), témoignage d'Alain Gerling, de l'association « Baticréateur 44 » (coopérative d'activité et d'emploi pour les métiers du bâtiment), suivi d'échanges avec le groupe. Puis témoignages de deux porteuses de projet actuellement en stage paysan créatif avec la CIAP 44 (Caroline et Odile), suivi d'échanges avec le groupe.

## Synthèse des échanges :

### ***Témoignage de Damien Labrousse, Ecosolies***

L'association Ecosolies a mis en place un « incubateur de projet » permettant aux porteurs de projet de passer de l'idée à un projet plus construit. Souvent les porteurs de projet orientent leur projet autour d'une dimension sociale forte. L'accompagnement par les encadrants d'Ecosolies permet d'apporter des éléments économiques au projet, de le confronter avec la réalité afin de s'assurer de sa faisabilité. L'association propose donc un parcours sous forme de 8 jours de rencontres collectives et individuelles réparties sur 2 mois. Les objectifs de cette démarche sont de :

- créer une dynamique entre porteurs de projet lors des rencontres ;
- permettre l'acquisition de compétences et d'assurance pour parler et défendre son projet devant de futurs financeurs ou partenaires ;
- confronter l'idée du projet parfois rêvé par le porteur de projet avec la réalité du contexte et permettre une adaptation du projet afin de le rendre réalisable.

### ***Témoignage d'Alain Gerling, Baticréateur 44***

La coopérative d'activité et d'emploi Baticréateur 44 permet d'héberger des porteurs de projet du bâtiment au travers d'un appui fiscal et juridique, afin de démarrer leur projet. C'est un accompagnement en 4 étapes :

1. diagnostic du projet ;
2. construction du projet via un accompagnement par la structure ;
3. développement de l'activité avec un hébergement juridique et un contrat de travail pour le porteur de projet ;

4. consolidation de l'activité via la création d'une structure propre au projet, ou au maintien via la coopérative d'activité qui réalise les premiers investissements nécessaires pour consolider l'activité et la lancer.

### ***Remarques, compléments d'information, échanges avec la salle***

Alaric Stephan (ADEAR 83) : mise en place de formation et accompagnement pour passer de l'idée au projet d'installation agricole (8 jours de formation) pour amener le porteur de projet à mettre par écrit son projet.

Même dans le parcours PPP (l'ADEAR 83 est agréée dans le parcours PPP), il y a un certain manque d'anticipation concernant la charge de travail et les outils à mettre en place pour la commercialisation.

L'accompagnement post-installation nécessite d'être généralisé à l'ensemble des installations.

Alain Daneau (Bergerie Nationale) : le CNIT (Comité National Installation Transmission) a indiqué que les espaces-test peuvent être préconisés dans le PPP. Il est néanmoins important d'éclaircir certains éléments :

- Quel public pour quel dispositif ? Il semble important de bien identifier le rôle des différents dispositifs et quel est le public visé ou potentiellement accompagné afin d'adapter au mieux ces outils. Cependant, l'espace-test ne doit pas être un passage obligé.
- En tant que porteur de projet, quelle est ma représentation du métier de paysan et quelle est la réalité de l'activité ? À quel moment dans la réflexion autour de son projet, le porteur de projet a-t-il l'occasion de réfléchir à la perception du métier de paysan ?
- Ces formations sont courtes, le fonctionnement agricole est beaucoup plus long. Comment appliquer ces formations pour les porteurs de projet agricoles ? Comment faire pour que le porteur de projet puisse prendre le temps de monter son projet (il faut parfois des années) ?
- En agriculture, c'est l'immersion sur une ferme qui permet d'acquérir les compétences pratiques, cela prend donc plus de temps. D'autant plus que l'on travaille avec du vivant. Un accompagnement sur le long terme est donc nécessaire.

### ***Témoignages de Caroline et Odile, porteuses de projet en stage paysan créatif***

Caroline : les phases de rencontre collective entre porteurs de projet, mais aussi la construction du projet sur l'exploitation, permettent de bien se confronter à la réalité du métier de paysan. L'ancrage sur le territoire est renforcé par la participation au groupe d'action locale mis en place dans le cadre du stage paysan créatif.

Une certaine appréhension sur le suivi post installation et la crainte de se retrouver seule ont également été évoqués.

Odile : le travail en groupe entre porteurs de projet est une belle occasion d'échanger et de consolider nos compétences tout en appréhendant les difficultés rencontrées par les autres. Pendant les formations, on nous apporte des pistes de réflexion pour construire nos projets et non des réponses toutes faites, c'est mieux. On est dans une posture de décideur, ce qui nous permet d'acquérir de la maîtrise concernant notre projet.

Le Stage Paysan Créatif apporte un ancrage territorial qui permet ensuite au jeune installé de pouvoir aller voir les paysans autour de lui en cas de besoin, ce qui permet un accompagnement technique sur le long terme.

### ***Échanges avec la salle, questions en suspens***

Il est important d'être présent aux côtés des porteurs de projet pour les accompagner dans la planification de leurs investissements.

L'erreur en agriculture est difficile car il y a plus d'enjeux financiers (aides, subventions). Comment réussir à sécuriser les porteurs de projet sur cet aspect ? Un travail avec l'AFOCG est possible pour avoir un regard sur la faisabilité. De plus, quand on leur donne une enveloppe de 40 000 €, ils sont obligés de prioriser et donc de raisonner leur investissement.

Comment mutualiser du réseau pour diminuer la charge de travail entre porteurs de projet lors de la construction du projet et de la phase d'installation?

### **Ce qu'il faut retenir :**

- L'espace test agricole semble être un bon outil pour sécuriser les compétences du porteur de projet et lui laisser le temps de mûrir son projet, les deux témoignages des porteuses de projet le soulignent bien.
- Par ailleurs, la question du suivi post-installation mérite d'être creusée afin de sécuriser les jeunes installés lors de leurs premières années d'activité, et les questions effectives et opérationnelles d'organisation du travail, de gestion technique et de capacité à gérer amplifiées par une gestion quotidienne de la ferme souvent très prenante.

## Conclusions de la journée

**Karine Daniel**, économiste, responsable du LARESS (Laboratoire de Sciences Sociales de l'ESA d'Angers)

Les questions posées au cours de cette journée interrogent 2 types de mutations.

Tout d'abord, les mutations du milieu agricole lui-même, et en particulier l'innovation dans ce milieu agricole. On a longtemps parlé des innovations techniques, mais ces innovations concernent aussi des aspects managériaux, les formes que peut prendre cette agriculture. Pour travailler sur la durabilité des systèmes agricoles dans leur diversité, il faut travailler sur les innovations techniques et organisationnelles.

Le deuxième volet de changement, ce sont les innovations liées à l'évolution de l'environnement de l'agriculture. Il existe des freins et des leviers extérieurs. Sur ces questions et contraintes externes, il faut travailler à la comparaison des modèles, avec d'autres secteurs (artisanat, santé...), ou avec d'autres mécaniques d'installation. Il faut également pouvoir interroger les pouvoirs publics, les collectivités locales. Leur engagement nécessite une volonté politique et des opportunités.

Pour conclure, je dirais qu'à travers ce type de dispositif, ce qui est particulièrement intéressant, c'est la dynamique collective qui amène à la question du sens de l'engagement. Il y a aussi la question de l'extension de ces modèles. Et pour répondre à cet enjeu, les réseaux sont essentiels. C'est la valeur ajoutée de votre réseau.

**Xavier Lucien**, Îlots Paysans (espace-test agricole en Auvergne), administrateur du RENETA

Dans les rencontres que l'ont fait dans le cadre du RENETA, il y a un désir de parole, d'échanges. La qualité de ce qui s'est travaillé aujourd'hui, et de ce qui continuera demain entre membres du RENETA, est significative de l'intérêt que nous y trouvons.

Ce qui fait aussi l'intérêt de nos questionnements, c'est que l'on touche à des petites questions de société. On parle par exemple d'héritage, de transmission. On parle aussi de protection sociale, de réforme territoriale... Et sans s'en rendre compte (ou presque).

Nous continuerons l'année prochaine, à l'occasion de nouvelles rencontres nationales, et nous essayerons à nouveau de coller avec la réalité locale de ceux qui nous accueilleront, comme nous l'avons fait aujourd'hui avec la CIAP 44.

Un grand merci à eux pour le travail fourni lors de l'organisation de ces rencontres.



# Annexe 1. Charte du Réseau National des Espaces-Test Agricoles

## I. Missions et valeurs du Réseau National des Espaces-Test Agricoles

Les membres du Réseau National des Espaces-Test Agricoles se reconnaissent dans les valeurs de l'économie sociale et solidaire et de l'éducation populaire. Ils s'engagent dans une démarche de réciprocité, de coopération et de mutualisation.

Le Réseau National des Espaces-Test Agricoles vise :

- l'échange de pratiques entre ses membres ;
- l'identification et la représentation de l'expérience de ses membres en matière d'accompagnement à l'installation, dans un objectif de développement de partenariats ;
- l'accompagnement de projets émergents d'Espaces-Test et l'harmonisation territoriale des dispositifs d'accompagnement ;
- la mise en œuvre de projets collectifs, incluant la construction d'outils de travail en commun (capitalisation, évaluation, études techniques).

Les Espaces-Test Agricoles du réseau sont des outils au service :

- d'agricultures respectueuses de l'Homme et de l'environnement et ancrées dans leur territoire ;
- de l'installation progressive en agriculture ;
- du renforcement de la coopération entre les projets agricoles ;
- de l'animation des dynamiques territoriales.

## II. Définition des termes

**Le test d'activité** définit l'acte de développer une activité agricole de manière responsable et autonome en grandeur réelle, sur une durée limitée et dans un cadre limitant la prise de risque, afin d'évaluer le projet et soi-même, dans le but de décider de la poursuite, de l'ajustement ou de l'abandon du projet.

**L'Espace-test** désigne une entité fonctionnelle réunissant l'ensemble des conditions nécessaires au test d'activité. Il a comme fonctions fondamentales la mise à disposition :

- d'un cadre légal d'exercice du test d'activité ;
- de moyens de production (foncier, matériel, bâtiments, fonds de roulement, réseau de partenaires, services annexes...) ;
- d'un dispositif d'accompagnement et de suivi.

**Le Lieu test** désigne un lieu physique, support temporaire ou permanent à des tests d'activité.

## III- Principes de fonctionnement d'un espace-test membre du Réseau

Pour intégrer le Réseau National des Espaces-Test Agricoles, un espace-test doit :

- **prendre en compte la diversité des parcours** des porteurs de projets, en proposant une palette d'outils et de dispositifs souples s'adaptant au mieux aux besoins des porteurs de projets (multiplicité des statuts, des modalités

d'accompagnement, des formes de mises à disposition de matériel...);

- **veiller à la prise en compte du parcours personnel et professionnel** du porteur de projet dans sa globalité, en amont et en aval du test, en lien avec la formation, la qualification agricole et les dispositifs d'aide à l'installation, et ce, par la mobilisation d'un réseau large d'acteurs intégrant notamment un dispositif de tutorat par des agriculteurs ;
- **travailler dans le sens de l'autonomie de la personne**, en donnant aux porteurs de projet les moyens et outils permettant de faire des choix quant à leur projet d'installation, et d'évaluer par eux-mêmes la viabilité et la vivabilité de leur projet ;
- **permettre le droit à l'erreur** et donc assurer un filet de sécurité ; en ce sens, un espace-test membre du réseau doit être un dispositif permettant aux porteurs de projet de tester leur activité et non d'être testés, et ne pas être un sas de sélection des personnes en amont de l'installation ;
- **favoriser la transmission des savoirs**, des compétences, et des pratiques, et être un outil d'intégration dans un réseau local et dans la profession agricole, permettant d'inviter les porteurs de projet à développer des relations de coopération.

## Annexe 2. Programme des Rencontres Nationales

**Mercredi 18 juin** // journée réservée aux adhérents RENETA

**À partir de 16h30 ... Accueil**

**17h30 - 18h ... Plénière d'introduction et lancement des rencontres**

**18h - 19h30 ... Foire aux projets d'espaces-test agricoles**

Présentation des expériences, actualités, avancées, témoignages...

**Jeudi 19 juin** // journée ouverte au public et aux partenaires

**9h ... Accueil**

**9h30 - 12h30 ... Plénière**

Introduction.

Table-ronde : contribution des espaces-test agricoles au renouvellement de l'agriculture : l'innovation sociale est paysanne.

Présentation du RENETA et de la place des espaces-test agricoles dans les parcours à l'installation.

Présentation de la CIAP 44 : comment répond-elle aux enjeux de l'installation ?

**14h - 17h ... Ateliers**

**Atelier 1. Lever les freins à l'accès au foncier.** Comment construire des alternatives concrètes et sécurisées pour favoriser l'installation et la recréation de sièges d'exploitation ?

**Atelier 2. Financement des installations.** Permettre l'accès aux financements du capital et du fonds de roulement pour les installations progressives et créatives : comment adapter les dispositifs de garantie et de (co)financement ?

**Atelier 3. Mobilisation des territoires et conduite de projets entrepreneuriaux.** Quelles portes ouvre le statut SCIC pour nourrir la mobilisation des territoires au service du test d'activité en agriculture et de l'installation ?

**Atelier 4. Apprentissage du travail en collectif et développement de la coopération.** Comment favoriser la rénovation des outils de coopération agricole développés depuis plus de 50 ans ou l'invention d'autres dispositifs pour répondre aux besoins des paysans créatifs sur les territoires (matériel, main d'œuvre, solidarité, convivialité et politique !) ?

**Atelier 5. Sécurisation des parcours et acquisition de compétences.** Quelle approche pédagogique pour un accompagnement à la prise de risque ? La place du test d'activité dans les parcours à l'installation.

**17h - 17h15 ... Conclusion**

**17h30 ... Visite du site permanent de la CIAP 44 au lycée agricole de St Herblain**

**Vendredi 20 juin** // journée réservée aux adhérents RENETA

**9h-10h ... Assemblée Générale Ordinaire de RENETA**

**10h-12h ... Groupes de travail thématiques**

**Groupe 1. Modèles économiques des espaces-test agricoles.** Diminuer ou argumenter la dépendance aux subventions ? Les métiers propres aux espaces-test agricoles à valoriser comme source d'autofinancement ? Modalités de participation des porteurs de projet entre « attractivité » et pertinence économique ? Montage juridique et couplage des statuts, construire un cadre légal d'activité.

**Groupe 2. Enseignement agricole et espaces-test agricoles.** Quels partenariats et quelle coopération ? Une complémentarité à structurer et valoriser.

**Groupe 3. Se tester en coopérative, s'installer en coopérative.** Du statut de coopérative d'activité au statut de coopérative de production, quelles implications, quelles possibilités, quelles expérimentations ? Exploration des statuts coopératifs en lien avec la CGSCOP et la FNCUMA.

**Groupe 4. Espaces-test agricoles et transmission.** Accès au foncier, transmission progressive, mutualisation du capital, quel accompagnement de la transmission via le test d'activité ?

**12h ... Clôture**

## Annexe 3. Liste des participants

Nom	Prénom	Structure	Courriel
ALAZARD	CHRISTIAN	Graines de Paysans	<a href="mailto:lesgascous@orange.fr">lesgascous@orange.fr</a>
AMOSSÉ	ALEXANDRE	GAEC des Églantiers	<a href="mailto:alamosse@free.fr">alamosse@free.fr</a>
AUBRY	JAMES	MFR Carquefou	<a href="mailto:mfr.carquefou@mfr.asso.fr">mfr.carquefou@mfr.asso.fr</a>
AUDOUIN	THIBAUT	ADEARM	<a href="mailto:t.audouin@laposte.net">t.audouin@laposte.net</a>
AUDRAIN	CAROLINE	CIAP 44	<a href="mailto:audrain.caro@gmail.com">audrain.caro@gmail.com</a>
AUDY	JENNYFER	Euskal Herriko Laborantza Ganbara	<a href="mailto:jennyfer.ehlg@orange.fr">jennyfer.ehlg@orange.fr</a>
BADOT	LIONEL	Semeurs du Possible	<a href="mailto:badot.lionel@bourgogne.msa.fr">badot.lionel@bourgogne.msa.fr</a>
BARON	PATRICK	CAP 44	<a href="mailto:mpbaron@wanadoo.fr">mpbaron@wanadoo.fr</a>
BARON	ANTOINE	CIAP 44	-
BARREAU	DOMINIQUE	Nantes Métropole	<a href="mailto:dominique.barreau@nantesmetropole.fr">dominique.barreau@nantesmetropole.fr</a>
BARTHE	NICOLAS	Terres de Liens Aquitaine	<a href="mailto:nico.barthe@hotmail.fr">nico.barthe@hotmail.fr</a>
BASTARD	VINCENT	Espace-test de la ZAD	<a href="mailto:vbastard@mailoo.org">vbastard@mailoo.org</a>
BAUDOIN	MARIE	CAP 44	-
BEDOS	ANNE	Conf. Paysanne du Pays Basque	<a href="mailto:afi.anika@gmail.com">afi.anika@gmail.com</a>
BENETOS	ANNE	FNAB	<a href="mailto:anne.benetos@gmail.com">anne.benetos@gmail.com</a>
BERNIER	MATHILDE	Graines de Paysans	<a href="mailto:grainesdepaysans@gmail.com">grainesdepaysans@gmail.com</a>
BESNARD	JEAN CLAUDE	-	-
BIGNAND	LOUIS	Semeurs du Possible (Terres de liens Bourgogne Franche Comté)	<a href="mailto:lbignand@wanadoo.fr">lbignand@wanadoo.fr</a>
BLANCHET	MAGALIE	Communauté de communes en bocage Bourbonnais	<a href="mailto:m.blanchet@ccbb.fr">m.blanchet@ccbb.fr</a>
BOISARD	JOEL	Confédération Paysanne Pays de la Loire - TdL Pays de la Loire	<a href="mailto:boisard.j@orange.fr">boisard.j@orange.fr</a>
BOITEAU	YVES	Journaliste (correspondant AFP)	<a href="mailto:yves.boiteau@wanadoo.fr">yves.boiteau@wanadoo.fr</a>
BONHOMMEAU	PAUL	CIAP 44	<a href="mailto:p.bonhommeau@orange.fr">p.bonhommeau@orange.fr</a>
BONNARDEL	XAVIER	Journaliste (Ouest-France)	-
BORE	BAPTISTE	CAPP 72	<a href="mailto:cp72@maison-des-paysans.org">cp72@maison-des-paysans.org</a>
BORÉ	JEAN CLAUDE	-	-
BORÉ	ODILE	CIAP 44	-
BOUDON	LYDIA	Union des CUMA 44	<a href="mailto:lydia.boudon@cuma.fr">lydia.boudon@cuma.fr</a>
BOUTEILLER	SERGE	CIAP 44	<a href="mailto:bouteiller.serge@wanadoo.fr">bouteiller.serge@wanadoo.fr</a>
BOUVERET	ANNE-SOPHIE	Terroirs 44	<a href="mailto:terroirs44@orange.fr">terroirs44@orange.fr</a>
BREMAUD	JEAN-CLAUDE	Fondation de France	<a href="mailto:loire@fdf.org">loire@fdf.org</a>
BRIAND	MÉLANIE	Communauté de l'agglomération havraise (CODAH)	<a href="mailto:melanie.briand@codah.fr">melanie.briand@codah.fr</a>
BRIAND	LUCAS	GAB 44	<a href="mailto:coordination@gab44.org">coordination@gab44.org</a>
BROSSEAU	FLORIAN	CIAP 44	<a href="mailto:flobrosseau@gmail.com">flobrosseau@gmail.com</a>
BROSSEAU	MATHIEU	CIAP 44	-
BROUARD	DIDIER	Vivre au Pays CIAP 49	<a href="mailto:didierbrouard@orange.fr">didierbrouard@orange.fr</a>
BROUCK	ELISE	Brin d'Herbe, marché paysan	<a href="mailto:brindherbe35@orange.fr">brindherbe35@orange.fr</a>
BRUNEL	CHARLOTTE	ARDEAR Poitou-Charentes	<a href="mailto:ardear16@orange.fr">ardear16@orange.fr</a>
CAILLON	SAMUEL	CIAP 44	-

<b>Nom</b>	<b>Prénom</b>	<b>Structure</b>	<b>Courriel</b>
CARIOU	YVES	OXYMORE	<a href="mailto:yves.cariou@oxymore.coop">yves.cariou@oxymore.coop</a>
CARLIER	BENOÎT	Bergerie nationale	<a href="mailto:benoit.carlier@educagri.fr">benoit.carlier@educagri.fr</a>
CARRAZ	SIMON	ADEAR Languedoc Roussillon	<a href="mailto:scarraz@fadear.org">scarraz@fadear.org</a>
CAVALIER	JEAN-BAPTISTE	RENETA	<a href="mailto:contact@reneta.fr">contact@reneta.fr</a>
CAZAJOUS	ALEXANDRE	CIAP 44	-
CELETTE	CÉLINE	RENETA	<a href="mailto:celine.celette@hotmail.fr">celine.celette@hotmail.fr</a>
CHAMPIGNY	PHILIPPE	Cigales 44	<a href="mailto:philippe.champigny0867@orange.fr">philippe.champigny0867@orange.fr</a>
CHARTIER	CHARLES	SCIC Nord Nantes	<a href="mailto:scicnordnantes@xscic-nord-nantes.fr">scicnordnantes@xscic-nord-nantes.fr</a>
CHAUVEL	PAUL	CIAP 44	-
CHÈVRE	JACQUES	Pays'en Graine (TdL Aquitaine)	<a href="mailto:jacques.chevre@laposte.net">jacques.chevre@laposte.net</a>
CLOCHARD	CÉDRIC	Les Prés d'Amont	<a href="mailto:cedric.clochard@ismer.fr">cedric.clochard@ismer.fr</a>
COLAS	JEAN-LOUIS	Les Champs des Possibles	<a href="mailto:jean-louis@amap-idf.org">jean-louis@amap-idf.org</a>
COPPEY	MAHEL	Nantes Métropole	<a href="mailto:Katia.RICHARD@nantesmetropole.fr">Katia.RICHARD@nantesmetropole.fr</a>
CORBINEAU	JEAN	CIAP 44	<a href="mailto:jean.corbineau@wanadoo.fr">jean.corbineau@wanadoo.fr</a>
COULON	JEAN LUC	CAP 44	-
COUSINOU	JOANNA	CIAP 44	-
DAGUET	GÉRALD	Jardin d'idées (réseau Cocagne)	<a href="mailto:gerald.daguet@ide-e.fr">gerald.daguet@ide-e.fr</a>
DALIBERT	JEAN-MARC	CIAP 44	<a href="mailto:jmj.dalibert@hotmail.fr">jmj.dalibert@hotmail.fr</a>
DALLET	CÉLINE	AFIPAR	<a href="mailto:celine-afipar@orange.fr">celine-afipar@orange.fr</a>
DANEAU	ALAIN	Bergerie nationale	<a href="mailto:alain.daneau@educagri.fr">alain.daneau@educagri.fr</a>
DANIEL	KARINE	ESA Angers	<a href="mailto:k.daniel@groupe-esa.com">k.daniel@groupe-esa.com</a>
DE TAXIS DU POET	ADELPHÉ	CGSCOP	<a href="mailto:ataxis@scop.coop">ataxis@scop.coop</a>
DEGROOTE	NATHALIE	Avenir 59/62	<a href="mailto:contact@avenir5962.org">contact@avenir5962.org</a>
DEHONDT	JÉRÔME	Émergence	<a href="mailto:jdehondt@gmail.com">jdehondt@gmail.com</a>
DEIS	DAMIEN	Terroirs 44	<a href="mailto:terrois44@orange.fr">terrois44@orange.fr</a>
DELETANG	LAURE	Trait Maraicher	<a href="mailto:trait.maraicher@gmail.com">trait.maraicher@gmail.com</a>
DELISLE	ANTONIN	Direction de l'agriculture et du développement rural - Région Rhône Alpes	<a href="mailto:ADELISLE@rhonealpes.fr">ADELISLE@rhonealpes.fr</a>
DENIAUD	DOMINIQUE	Confédération Paysanne 44	<a href="mailto:d.deniaud@orange.fr">d.deniaud@orange.fr</a>
DENIAUD	JEAN-PAUL	Mairie Aigrefeuille sur Maine	-
DENIEL	LENÁIG	CFPPA de Vaucluse	-
DENISSEL	PAULINE	-	-
DEROUET	MARIE-JOHANNA	Marché de l'agriculture - Confédération Nationale du Crédit Mutuel	<a href="mailto:mariejohanna.derouet@creditmutuel.fr">mariejohanna.derouet@creditmutuel.fr</a>
DESHAYES	PHILIPPE	Biopousses	<a href="mailto:philippe.deshayes@educagri.fr">philippe.deshayes@educagri.fr</a>
DESSIMIROFF	PIERRE	Terre de Liens Pays de la Loire	-
DINET-NOUNDOU	PATRICK	LEGTA Tours-Fondette	<a href="mailto:patrick.dinet-noundou@educagri.fr">patrick.dinet-noundou@educagri.fr</a>
DOCKX	INEKE	-	-
DOUCET	XAVIER	ARDEAR Pays de la Loire	-
DREAN	CORENTIN	BIOLAÏT SAS	<a href="mailto:corentin.drean@biolait.net">corentin.drean@biolait.net</a>
DUFOUR	PIERRE	Semeurs du Possible	<a href="mailto:pierre.dufour4@orange.fr">pierre.dufour4@orange.fr</a>
DURAND	JEAN-ERIC	CIAP 44	<a href="mailto:durand.jeaneric@wanadoo.fr">durand.jeaneric@wanadoo.fr</a>
DURAND	GÉRARD	Confédération Paysanne 44	-

Nom	Prénom	Structure	Courriel
ETRILLARD	MARIE-THÉRÈSE	CAP Pays de Redon	<a href="mailto:metrillard@yahoo.fr">metrillard@yahoo.fr</a>
FAVRICHON	VINCENT	DRAAF Pays de la Loire	<a href="mailto:vincent.favrichon@agriculture.gouv.fr">vincent.favrichon@agriculture.gouv.fr</a>
FAVROT	FLORIANE	Terre de Liens Pays de la Loire	-
FIMAT	DAVID	FNCIVAM	<a href="mailto:david.fimat@civam.org">david.fimat@civam.org</a>
FOURNIER	CÉLINE	ADEAR 53	<a href="mailto:adear.mayenne3@gmail.com">adear.mayenne3@gmail.com</a>
FRANC	ANDRÉA	ADEAR Languedoc Roussillon	<a href="mailto:adearl@yahoo.fr">adearl@yahoo.fr</a>
FRANCIOLI	MILÉNA	CIAP 44	<a href="mailto:mimi_francioli@msn.com">mimi_francioli@msn.com</a>
FRÉTIGNÉ	SYLVIE	Confédération Paysanne Pays de la Loire	<a href="mailto:cp44.sylvie@wanadoo.fr">cp44.sylvie@wanadoo.fr</a>
GABORIAU	DENIS	CIVAM 44	<a href="mailto:gaboriau.denis44@orange.fr">gaboriau.denis44@orange.fr</a>
GASNIER	JEAN-PIERRE	-	<a href="mailto:jeanpierre.gasnier@nordnet.fr">jeanpierre.gasnier@nordnet.fr</a>
GILLAIZEAU	JOCELYN	Past'Horizons	<a href="mailto:jocelyn.pasthorizons@gmail.com">jocelyn.pasthorizons@gmail.com</a>
GIRAULT	CÉLINE	GAB 44	<a href="mailto:coordination@gab44.org">coordination@gab44.org</a>
GLÉRANT	EDOUARD	SAFER	<a href="mailto:edouard.glerant@safermao.fr">edouard.glerant@safermao.fr</a>
GLÉRANT	EDOUARD	SAFER	<a href="mailto:safer44@safermao.fr">safer44@safermao.fr</a>
GOUGIS	NOELLE	Dynamique Paysanne en Massif Central	<a href="mailto:dynamiquepaysanne@gmail.com">dynamiquepaysanne@gmail.com</a>
GOUIN	FABRICE	-	<a href="mailto:fab-gouin@orange.fr">fab-gouin@orange.fr</a>
GOY	AMANDINE	ADEAR 53	<a href="mailto:goyamandine@hotmail.com">goyamandine@hotmail.com</a>
GRÉAUD	JEAN FRANÇOIS	ANDES	<a href="mailto:jf.greaud@epiceries-solidaires.org">jf.greaud@epiceries-solidaires.org</a>
GREINER	DANIEL	EPL Jules Rieffel (44)	<a href="mailto:daniel.greiner@educagri.fr">daniel.greiner@educagri.fr</a>
GRIS	BRUNO	GAB 44	<a href="mailto:accueil@gab44.org">accueil@gab44.org</a>
GUEGUEN	SOIZIC	CAP 44	-
GUEIDAN	JEAN-FRANÇOIS	Semeurs du Possible	<a href="mailto:jfgueidan@orange.fr">jfgueidan@orange.fr</a>
GUIBOURDENCHE	ERIC	Natura Scop	<a href="mailto:eric@natura-scop.org">eric@natura-scop.org</a>
GUILBOT	DOMINIQUE	ANDES	<a href="mailto:dominique.guilbot@epiceries-solidaires.org">dominique.guilbot@epiceries-solidaires.org</a>
GUILHEMJOUAN	SÉBASTIEN	Ligue de Protection des Oiseaux	<a href="mailto:sebastien.guilhemjouan@lpo.fr">sebastien.guilhemjouan@lpo.fr</a>
GUILLET	VINCENT	ADEAR 53	<a href="mailto:vincent.guillet42@sfr.fr">vincent.guillet42@sfr.fr</a>
GUITTON	JEAN	CIAP 44	-
GUITTON	AUDE	PNR du Verdon	<a href="mailto:aguitton@parcduverdon.fr">aguitton@parcduverdon.fr</a>
GUITTON	JEAN-FRANÇOIS	-	<a href="mailto:guittonc@yahoo.fr">guittonc@yahoo.fr</a>
GUY	JÉRÔME	CIAP 44	<a href="mailto:eljeje@hotmail.com">eljeje@hotmail.com</a>
HAZARD	NICOLAS	SCIC BOIS ENERGIE 44	<a href="mailto:scic.boisenergie44@yahoo.fr">scic.boisenergie44@yahoo.fr</a>
HERIAULT	DAMIEN	Chambre régionale d'agriculture Pays de la Loire	<a href="mailto:sonia.palau-pb@pl-chambragri.fr">sonia.palau-pb@pl-chambragri.fr</a>
HOLMES	SARAH	MRJC	<a href="mailto:sarah.holmes@hotmail.com">sarah.holmes@hotmail.com</a>
HUET	JEAN	CGSCOP	<a href="mailto:jhuet@scop.coop">jhuet@scop.coop</a>
HULIN	JEAN-BAPTISTE	-	<a href="mailto:ferme.lapannetiere@wanadoo.fr">ferme.lapannetiere@wanadoo.fr</a>
IZARN	VÉRONIQUE	CFPPA de Carmejane	<a href="mailto:veronique.izarn@educagri.fr">veronique.izarn@educagri.fr</a>
JEBRANE	HICHAM	SCIC Save & Garonne Maraîchage	<a href="mailto:scic.sgm@laposte.net">scic.sgm@laposte.net</a>
JOSSE	COLINE	ADEAR 53	<a href="mailto:adear.mayenne@gmail.com">adear.mayenne@gmail.com</a>
JOSSE	EMMANUELLE	CIAP 44	-
KIEFFER	JULIEN	PNR du Perche	<a href="mailto:julien.kieffer@parc-naturel-perche.fr">julien.kieffer@parc-naturel-perche.fr</a>
KLEIN	TRISTAN	Mosaïque	<a href="mailto:cae.mosaïque@live.fr">cae.mosaïque@live.fr</a>
KOETZEL	ALETH	CFPPA Jules Rieffel (44)	<a href="mailto:aleth.koetzel@educagri.fr">aleth.koetzel@educagri.fr</a>

<b>Nom</b>	<b>Prénom</b>	<b>Structure</b>	<b>Courriel</b>
LAFAY	FRANÇOISE	Roannais Agglomération	<a href="mailto:flafay@roannais-agglomeration.fr">flafay@roannais-agglomeration.fr</a>
LAFFONT	JEAN-PIERRE	LPO 44	<a href="mailto:jean-pierre.laffont@orange.fr">jean-pierre.laffont@orange.fr</a>
LAGRÉ	PATRICE	Confédération Paysanne 44	<a href="mailto:gaec.desdeuxrives@orange.fr">gaec.desdeuxrives@orange.fr</a>
LAVAUUR	CLAIRE	CIAP 44	<a href="mailto:ciap44@orange.fr">ciap44@orange.fr</a>
LE BERRE	CÉCILE	Entraide Rurale	<a href="mailto:denielcecile@yahoo.fr">denielcecile@yahoo.fr</a>
LEBOSSE	JEAN-NOEL	EARL du trèfle blanc	<a href="mailto:jn.lebosse@wanadoo.fr">jn.lebosse@wanadoo.fr</a>
LEBOT	MARCEL	-	<a href="mailto:mlebot@oceanet.fr">mlebot@oceanet.fr</a>
LEBRETON	DOMINIQUE	GAEC des Églantiers	<a href="mailto:dominique.lebreton@wanadoo.fr">dominique.lebreton@wanadoo.fr</a>
LECARPENTIER	SYLVIE	Les SCOP de l'Ouest	<a href="mailto:slecarpentier@scop.coop">slecarpentier@scop.coop</a>
LEFEVRE	MATHILDE	Les Champs des Possibles	<a href="mailto:mathilde@leschampsdespossibles.fr">mathilde@leschampsdespossibles.fr</a>
LEGENDRE	JEAN-PIERRE	CIAP 44	<a href="mailto:jp.legendre@wanadoo.fr">jp.legendre@wanadoo.fr</a>
LEMASSON	JEAN-CLAUDE	Nantes Métropole	<a href="mailto:jclemasson@sagl.fr">jclemasson@sagl.fr</a>
LEROUX	GUILLAUME	Ecossoles	-
LEROY	MONA	ADEAR Languedoc Roussillon	<a href="mailto:monamelieleroy@gmail.com">monamelieleroy@gmail.com</a>
LERSTEAU	MATHIEU	ADEAR 37	<a href="mailto:asso.adear37@gmail.com">asso.adear37@gmail.com</a>
LESAGE	CHARLES	Terroirs 44	-
LIZÉ	STÉPHANE	CIAP 44	<a href="mailto:lizsteph@hotmail.fr">lizsteph@hotmail.fr</a>
LOQUET	MICHEL	-	<a href="mailto:loquet.michel@wanadoo.fr">loquet.michel@wanadoo.fr</a>
LUCIEN	XAVIER	Ilots Paysans	<a href="mailto:xavier.lucien@gmail.com">xavier.lucien@gmail.com</a>
MARGETIC	CHRISTINE	CNRS	<a href="mailto:christine.margetic@univ-nantes.fr">christine.margetic@univ-nantes.fr</a>
MARSEILLE	EMMANUEL	Pays'en Graine (Agrobio Périgord)	<a href="mailto:emmanuel.marseille@orange.fr">emmanuel.marseille@orange.fr</a>
MARTIN	CHRISTELLE	Semeurs du Possible	<a href="mailto:christelle.martin@nievre.chambagri.fr">christelle.martin@nievre.chambagri.fr</a>
MARTIN	TANGUY	Terre de Liens Pays de la Loire	<a href="mailto:t.martin@terredeliens.org">t.martin@terredeliens.org</a>
MASSEIN	GUILLAUME	ADDEARG	<a href="mailto:addearg@wanadoo.fr">addearg@wanadoo.fr</a>
MAURICE	NILS	Pays Roannais	<a href="mailto:nmaurice@roannaispays.com">nmaurice@roannaispays.com</a>
MAZODIER	MARION	Confédération Paysanne 44	-
MER	RÉMI	-	<a href="mailto:remi.mer@wanadoo.fr">remi.mer@wanadoo.fr</a>
MICHENOT	DOMINIQUE	SCIC Nord Nantes	<a href="mailto:dmichenot44@gmail.com">dmichenot44@gmail.com</a>
MINOZA	BRUNO	Chambre régionale d'agriculture Pays de la Loire	<a href="mailto:bruno.minoza@vendee.chambragri.fr">bruno.minoza@vendee.chambragri.fr</a>
MONVOISIN	FABRICE	-	-
MORAEAL	PATRICK	CAP 44	<a href="mailto:patrick.morael.cap44@orange.fr">patrick.morael.cap44@orange.fr</a>
MOREAU	YANN	CAP 44	-
MORIGGI	DONATA	Fondation d'entreprise Ag2r-La Mondiale	<a href="mailto:donata.moriggi@ag2rlamondiale.fr">donata.moriggi@ag2rlamondiale.fr</a>
MOTTET	CLAIRE	ARDEAR Poitou-Charentes	<a href="mailto:adear79@orange.fr">adear79@orange.fr</a>
NOURY	ERIC	Conseil général 44	<a href="mailto:eric.noury@loire-atlantique.fr">eric.noury@loire-atlantique.fr</a>
NOUZILLE	CÉCILE	Ilots Paysans (Crefad Auvergne)	<a href="mailto:cecile.nouzille@crefadauvergne.org">cecile.nouzille@crefadauvergne.org</a>
ODDONE	DELPHINE	Communauté de communes du Pays de Redon	<a href="mailto:mathilde.renault@cc-pays-redon.fr">mathilde.renault@cc-pays-redon.fr</a>
OUISSSE	JEAN	CIAP 44	<a href="mailto:ouissejb@orange.fr">ouissejb@orange.fr</a>
PAGEOT	STÉPHANIE	FNAB	<a href="mailto:spageot-fnab@orange.fr">spageot-fnab@orange.fr</a>
PALUD	ANNE	GAB 44	<a href="mailto:annepalud@orange.fr">annepalud@orange.fr</a>
PARADOT	PHILIPPE	ARDEAR Poitou-Charentes	<a href="mailto:ardearpc@wanadoo.fr">ardearpc@wanadoo.fr</a>
PECHOUX	SYLVAIN	Les Champs des Possibles	<a href="mailto:sylvain@leschampsdespossibles.fr">sylvain@leschampsdespossibles.fr</a>

<b>Nom</b>	<b>Prénom</b>	<b>Structure</b>	<b>Courriel</b>
PENNEC	NOEMIE	FDCIVAM 35	<a href="mailto:noemie.pennec@civam-bretagne.org">noemie.pennec@civam-bretagne.org</a>
PERRAUD	CHRISTOPHE	FNCUMA	<a href="mailto:sabine.cochet@cuma.fr">sabine.cochet@cuma.fr</a>
PETITEAU	CHRISTIAN	Chambre d'agriculture 49	<a href="mailto:christian.petiteau@maine-et-loire.chambagri.fr">christian.petiteau@maine-et-loire.chambagri.fr</a>
PINEL	OLIVIER	FNCUMA	<a href="mailto:olivier.pinel@cuma.fr">olivier.pinel@cuma.fr</a>
PIVETEAU	JEAN-YVES	Confédération Paysanne Pays de la Loire	<a href="mailto:confpaysannepdl@orange.fr">confpaysannepdl@orange.fr</a>
PLESSIS	SIMON	CIAP 44	-
POTOCKI	LADISLAS	SCIC ERARE	<a href="mailto:potosroz@outlook.fr">potosroz@outlook.fr</a>
POTOCKI	TERESKA	SCIC ERARE	-
PRIEUX	ARESKI	Coups d'Pousses	<a href="mailto:coupsdpousses@gmail.com">coupsdpousses@gmail.com</a>
QUEGUINER	GUILLAUME	URSCOP Ouest	<a href="mailto:gqueguiner@scop.coop">gqueguiner@scop.coop</a>
QUINTIN	CLAIRE	À petits PAS Chrysalide	<a href="mailto:claire.q@apetitspas.net">claire.q@apetitspas.net</a>
RANNOU	HÉLÈNE	CIVAM 29	<a href="mailto:civam29@orange.fr">civam29@orange.fr</a>
RAYAN	SHAH-DIA	ARDEAR Rhône-Alpes	<a href="mailto:shah-dia.rayan@gotnohost.net">shah-dia.rayan@gotnohost.net</a>
REBOUH	ALINE	Conseil général 44	<a href="mailto:sara.yahiaoui@loire-atlantique.fr">sara.yahiaoui@loire-atlantique.fr</a>
RENAULT	MATHILDE	Communauté de communes du Pays de Redon	<a href="mailto:mathilde.renault@cc-pays-redon.fr">mathilde.renault@cc-pays-redon.fr</a>
ROBERT	LILI	Confédération Paysanne - ADEAR 85	<a href="mailto:85@confederationpaysanne.fr">85@confederationpaysanne.fr</a>
ROBIN	XAVIER	-	<a href="mailto:xavierrobin49@free.fr">xavierrobin49@free.fr</a>
ROLLAND	BENOIT	CIAP 44	<a href="mailto:benoitrolland@free.fr">benoitrolland@free.fr</a>
ROUSSEL	PIERRE HENRI	Le Gerموir (AFIP 59/62)	<a href="mailto:rousseau.afip5962@gmail.com">rousseau.afip5962@gmail.com</a>
ROUX	MICHEL	FADEAR	<a href="mailto:michelroux17@laposte.net">michelroux17@laposte.net</a>
SAIZ	ADRIAN	CIAP 44	<a href="mailto:adrian.saiz@laposte.net">adrian.saiz@laposte.net</a>
SALAT	VINCENT	LPAH Thuré	<a href="mailto:vincent.salat@educagri.fr">vincent.salat@educagri.fr</a>
SAVOY	MARIE	Confédération Paysanne 44	<a href="mailto:leray.marie.cecile@live.fr">leray.marie.cecile@live.fr</a>
SILLORAY	MAXENCE	-	<a href="mailto:silloraymaxence@hotmail.fr">silloraymaxence@hotmail.fr</a>
SPAETY	LUCILE	Association Le Serpolet	<a href="mailto:contact@leserpolet.org">contact@leserpolet.org</a>
STEPHAN	ALARIC	Terreau Paysan (ADEAR 83)	<a href="mailto:terreau.paysan@gmail.com">terreau.paysan@gmail.com</a>
STERLING	ANTOINE	Le Début des Haricots	<a href="mailto:antoine@haricots.org">antoine@haricots.org</a>
TAILLARD	ALEXANDRE	Bio Consom'acteurs	<a href="mailto:a.taillard@laposte.net">a.taillard@laposte.net</a>
TAPIN	PHILIPPE	Union nationale des MFR	<a href="mailto:philippe.tapin@mfr.asso.fr">philippe.tapin@mfr.asso.fr</a>
TERRIEN GOHIER	ANDRÉE	CIAP 44	<a href="mailto:andreeterrien@wanadoo.fr">andreeterrien@wanadoo.fr</a>
THIBAUD	JONATHAN	CIAP 44	<a href="mailto:thibaud_7@hotmail.com">thibaud_7@hotmail.com</a>
THIERIOT	LUCIE	ADEAR 37	<a href="mailto:asso.adear37@gmail.com">asso.adear37@gmail.com</a>
THORIN	NICOLAS	Crédit Agricole	<a href="mailto:nicolas.thorin@ca-atlantique.vendee.fr">nicolas.thorin@ca-atlantique.vendee.fr</a>
TORRE	PATRICK	Petra Patrimonia Alpes du sud	<a href="mailto:Torre.patrick@cde-petrapatrimonia.com">Torre.patrick@cde-petrapatrimonia.com</a>
TOURNAT	CINDY	Vivea	<a href="mailto:c.tournat@vivea.fr">c.tournat@vivea.fr</a>
TREMBLAY	DOMINIQUE	Conseil régional Pays de la Loire	-
TRILHA	HENRI	Réseau installation-transmission du Pays Basque	<a href="mailto:henri.trilha@etudiants.purpan.fr">henri.trilha@etudiants.purpan.fr</a>
UNVOAS	ALAIN	Conseil régional Pays de la Loire	<a href="mailto:alain.unvoas@paysdelaloire.fr">alain.unvoas@paysdelaloire.fr</a>
VINCENT	FRÉDÉRIC	Chambre d'agriculture 49	<a href="mailto:gaecdufredret@wanadoo.fr">gaecdufredret@wanadoo.fr</a>
WANG	ALINE	AFOCG	<a href="mailto:awang@afocg.fr">awang@afocg.fr</a>
WIDHEM	MARIE-CHARLOTTE	Le Gerموir (AFIP 59/62)	<a href="mailto:marie.charlotte.widhem@live.fr">marie.charlotte.widhem@live.fr</a>





### Coordonnées de l'association RENETA

**Adresse :** Maison des Agriculteurs – Mas de Saporta – 34875 Lattes

**Contact :** Jean-Baptiste CAVALIER, animateur national

**Courriel :** [contact@reneta.fr](mailto:contact@reneta.fr)

**Tél. :** 04 67 06 23 66 – 06 78 53 45 58

Avec le soutien de

